

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 7 juillet 2017

2^{ème} Commission
N° CP-2017-7-2-6

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Attractivité des Territoires

**SUBVENTION POUR LA PROMOTION ET LA VALORISATION DES CHATEAUX
ALSACIENS**

Résumé : Le présent rapport a pour objet :

- d'attribuer à Alsace Destination Tourisme (ADT) un montant de 15 000 € pour les actions de promotion et de valorisation des châteaux alsaciens qu'elle conduit en sa qualité de chef de file de la filière "châteaux",
- d'approuver la convention de financement à intervenir entre ADT et le Département et d'autoriser le Président à la signer.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Economie lors de sa réunion en date du 16 juin 2017.

L'Alsace dispose d'une offre riche et diversifiée avec 500 châteaux répertoriés et préservés grâce à l'investissement des collectivités. C'est une des régions d'Europe qui compte le plus de châteaux forts médiévaux.

Le développement du patrimoine castral était une des priorités de la stratégie touristique Alsace 2012-2016 et les actions développées par l'ensemble des acteurs ont contribué à améliorer sa visibilité.

Aujourd'hui, l'écosystème en place permet une action complète, de la restauration, à la sauvegarde des monuments jusqu'à la mise en marché de l'offre.

Il est proposé de poursuivre et de renforcer cette action, notamment dans le cadre de la stratégie interdépartementale d'innovation et de développement du tourisme en Alsace 2017-2021.

I. Plusieurs projets de qualité sur cette thématique

1) La Route des Châteaux et Cités Fortifiées d'Alsace (RCCFA)

Cet itinéraire lancé en 2014 dans le Bas-Rhin et piloté par ADT, réunit 15 sites et communes (Wissembourg, Fleckenstein, Lichtenberg, La Petite Pierre, Lorentzen et sa « Grange aux paysages », Saverne, Wangenbourg, Wangen, Westhoffen, Obernai, Dambach-la-Ville, Châtenois, Kintzheim et sa Volerie des Aigles, le Haut-Koenigsbourg et le château du Nideck) autour d'une dynamique collective.

Les objectifs poursuivis et les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- objectifs : mutualiser les moyens et savoir-faire, créer une dynamique de coopération et accroître la visibilité des adhérents, « vendre » une Alsace, terre de châteaux, en privilégiant des actions autour de la communication, de la promotion, et de l'animation,
- moyens : un programme d'actions 2014-2016 de près de 400 000 € (crédits FEDER, FNADT, Région, Département du Bas-Rhin, ADT et cotisations annuelles de 1 500 à 3 000 € par membre).

Au vu des actions réalisées dans le Bas-Rhin, le réseau a démontré sa force et son intérêt pour le développement de la filière et les membres sont prêts à adhérer au prochain programme 2017-2021 pour l'ensemble de la filière « châteaux ».

Ce dernier est en cours de finalisation et doit encore être croisé avec les réflexions autour de la stratégie interdépartementale et abondé avec le plan de communication.

Des membres potentiels alsaciens ont été destinataires d'un courrier de demande d'intention, préalable à leur adhésion d'ici les prochaines semaines, ce qui permettrait d'étendre le réseau sur le Haut-Rhin, à savoir :

- le château du Hohlandsbourg,
- les trois châteaux et la cité fortifiée de Ribeauvillé,
- la cité fortifiée de Bergheim,
- le château du Hugstein,
- le château et la cité fortifiée de Kaysersberg,
- la cité fortifiée de Ferrette,
- la cité fortifiée de Riquewihr,
- la cité fortifiée de Kintzheim,
- le château du Landskron,
- le château d'Engelbourg,
- le château de Wineck.

2) Des châteaux au service de la filière « itinérance »

- « **Via Habsburg** » : 800 ans d'art et d'histoire culturelle européenne sur les traces des Habsburg.

C'est un itinéraire culturel européen qui a pour objectif la coordination des manifestations culturelles, touristiques et historiques.

- **Le Chemin des châteaux forts d'Alsace** :

L'association « Châteaux forts d'Alsace » a créé un chemin de randonnée spécifique, qui s'étend sur 450 kilomètres (de Wissembourg à Thann ainsi que le circuit des 3 châteaux du Jura alsacien), passant par 80 châteaux forts et comportant 28 étapes.

Le chemin a été officiellement inauguré en septembre 2016, la création de supports numériques est en cours et un topoguide couvrant la totalité du sentier et des châteaux sera édité prochainement.

Le Département du Haut-Rhin soutient ce projet à hauteur de 18 111 €.

3) La sauvegarde du patrimoine : les bénévoles du réseau des veilleurs de châteaux

Outre les politiques de sauvegarde du patrimoine haut-rhinois (sauvegarde des propriétés départementales), et à l'instar du Département du Bas-Rhin engagé depuis 2002 dans cette démarche, le Département du Haut-Rhin a décidé de développer un réseau de veilleurs de châteaux.

Ils ont pour mission de signaler toute anomalie sur les châteaux et leurs abords, contribuant ainsi à sécuriser les sites afin de permettre au public d'y accéder et de les visiter dans les meilleures conditions.

A terme, si les orientations étaient prises dans ce sens, le Département du Haut-Rhin pourrait fédérer les associations, les particuliers, les communes, les institutions, coordonner les actions, organiser des formations et des sensibilisations, mutualiser les moyens dispersés et optimiser les démarches dans ce cadre.

4) Un évènement fédérateur : la journée des Châteaux Forts d'Alsace le 1^{er} mai

Pour améliorer la visibilité des châteaux, les acteurs ont décidé de mettre leurs forces en commun pour ancrer durablement dans l'esprit du public l'image d'une « Alsace, terre de châteaux forts » et ont lancé cette manifestation collective.

L'initiative est portée par ADT et soutenue par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin toujours dans le but de mieux faire connaître les monuments, leurs richesses et les actions des hommes qui les font vivre au quotidien.

- 2015 : 1 600 visiteurs sur 24 sites
- 2016 : plus de 5 000 visiteurs sur 28 sites
- 2017 : fréquentation en cours d'estimation sur 30 sites

Un fort impact sur le Web : 17 000 pages vues en 15 jours (l'équivalent du trafic web d'un château à vocation commerciale en 1 an).

II. Une véritable stratégie de communication de la filière

Afin de construire une stratégie globale et partagée de communication sur cette thématique, un groupe de travail composé des acteurs majeurs de la filière a été mis en place et s'est réuni à plusieurs reprises depuis septembre 2016.

L'objectif est de définir une vision partagée et un positionnement pour la filière (objectifs communs, identité, positionnement, cibles et moyens pour les toucher) et construire ensemble la future stratégie de la marque.

La réflexion engagée a permis de faire émerger une vision commune pour développer encore plus la visibilité des châteaux en Alsace, une prise de position générale pour ne pas fusionner les associations existantes (Châteaux Forts Vivants et Châteaux Forts d'Alsace), et la nécessité de donner délégation à ADT pour la mise en œuvre de la communication globale, la création de marque, logo, charte graphique...

Le travail porte aujourd'hui sur la segmentation clientèle, des axes et messages de communication, des moyens à mettre en œuvre.

III. La valorisation du patrimoine castral alsacien et le soutien du Conseil départemental

Les actions mises en œuvre dans cette filière voient la mobilisation de moyens conséquents : pour 2017, le budget prévisionnel s'élève à 121 500 €, répartis dans les différents axes du programme d'actions, joint en annexe, avec comme financeurs :

Financeurs	Montants en €
Cotisation membres Route des Châteaux et Cités Fortifiées d'Alsace (RCCFA)	50 000
Alsace Destination Tourisme	21 500
Département Haut-Rhin	15 000
Etat FNADT	35 000
Total	121 500

A ce titre, il est proposé d'accorder une subvention à hauteur de 15 000 € à ADT, chef de file de cette filière.

Le soutien du Département sera orienté autour de trois axes :

→ l'extension de la Route des Châteaux et Cités Fortifiées d'Alsace du territoire haut-rhinois :

Le réseau composé jusqu'alors de 15 membres bas-rhinois devrait s'étendre sur le Haut-Rhin à partir de cette année : les actions seront ainsi plutôt consacrées aux nouveaux membres haut-rhinois, notamment l'adaptation de la vidéo drone (film de présentation des châteaux de 4 mn et vidéo personnalisée d'1 mn). De plus, pour 2017, l'évènement annuel de la Route des Châteaux, le Festival « Amstramgram, Tapas & Remparts » (mai à août), a été élargi au Hohlandsbourg (4 juin).

→ la marque partagée et le portail Web trilingue pour la filière:

La définition d'une marque partagée et d'une entrée unique pour l'information sur le Web à l'échelle de toute la filière sont les conditions indispensables à la poursuite de la démarche engagée en 2014 et à l'augmentation de la visibilité des châteaux alsaciens et haut-rhinois plus particulièrement (définition des codes de la marque « Alsace, terre de châteaux forts » (logo, identité graphique, gamme de couleur, axe de communication / éléments de langage) signes d'expression/élaboration de la stratégie de contenu Web (séduire, personnaliser, convertir, guider, fidéliser)).

- l'étude prospective, lancée par ADT, afin de définir une manifestation sportive et/ou de loisirs autour des châteaux forts (identification de la demande, définition de la clientèle actuelle et des prospects, définition du type de produit).

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de 15 000 € à Alsace Destination Tourisme pour les actions de promotion et de valorisation des châteaux alsaciens qu'elle conduit en sa qualité de chef de file de la filière « châteaux »,
- d'approuver la convention de financement à intervenir entre ADT et le Département et de m'autoriser à la signer. S'agissant d'une action particulière d'ADT, cette aide sera versée en une seule fois au vu du budget prévisionnel du programme d'actions et après signature de la convention par les parties,
- de prélever les crédits sur le programme F741, chapitre 65, fonction 94, nature 6574, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN